



CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame et Monsieur Le (La) Conseiller(e)
Municipal(e)

Madame et Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la mairie le :

Jeudi 27 mars 2025 à 20h30

Veuillez agréer, Madame et Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

À Saint-Sulpice-la-Forêt, le 20 mars 2025



Le Maire,
Yvan HUAUMÉ

ORDRE DU JOUR

1. Finances / Vote des taux d'imposition 2025
2. Finances / Vote des subventions 2025
3. Finances / Vote du Budget Primitif 2025 / Commune
4. Finances / Vote du Budget Primitif 2025 / Zone d'activités
5. Finances / Vote du Budget Primitif 2025 / Ilot Lucie Aubrac
6. Finances / Tarifs ALSH / Mini-camps / Délibération
7. Finances / ALSH / Financement sortie cross / Tarifs dossards / Demande vente boissons / Restauration rapide / Délibération
8. Urbanisme / Demande de portage par Rennes Métropole convention de mise en réserve en gestion communale/ acquisition 24 Route de Saint Denis / Délibération
9. Finances / Location gérance bar le Guibra / Modification du bail / Délibération
10. Personnel / Recrutement de 3 contrats d'engagement éducatif / Délibération
11. Propositions d'évolution de la desserte bus de Betton et Saint Sulpice la Forêt / Présentation
12. Délégation du Maire
13. Questions diverses

POUVOIR¹

Je soussigné Madame et Monsieur Le (La) Conseiller(e) Municipal(e)
donne pouvoir à :

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal convoqué pour le 27 mars 2025
- de prendre part à toutes les délibérations.
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conserve ses effets pour tout autre jour suivant² auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.³

Fait à Saint-Sulpice-la-Forêt, le :

¹ A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité.

² Validité : trois reports au maximum.

³ Mention manuscrite : « Bon pour pouvoir » et signature.